

Jec'SIC 2018

SAVOIRS EXPERTS SAVOIRS PROFANES

JEUDI 18 JANVIER 2018

09H-18H

UNIVERSITE LYON 2
CAMPUS PORTE DES ALPES
BATIMENT H SALLE H410
ENTRÉE LIBRE



SAVOIRS EXPERTS – SAVOIRS PROFANES

Cette journée d'étude vise à interroger les interactions et les oppositions existantes dans la mobilisation de connaissances théoriques et pratiques. À la fin du XIX^e siècle, le courant positiviste implique une très forte validation de la figure du savant déployant une connaissance théorique solide, au détriment de la figure de l'usager, le « profane », aux connaissances pragmatiques (Jeanneret, 2011).

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, ce modèle est progressivement remis en cause (Lochard et Simonet, 2010). La figure de l'expert se trouve ébranlée par des discours alternatifs portés par des personnes jusque-là exclues ou mises à distance de l'espace public raisonné (Bourdieu, 2001). Ces critiques vis-à-vis de la prérogative des discours considérés comme légitimes (politiques, journalistiques, scientifiques...) engendrent la production d'analyses contradictoires autour desquelles des individus peuvent se constituer en groupes d'intérêt. Ils agissent en fonction d'un répertoire d'actions qui intègre des outils et des pratiques convoqués par la figure de l'expert. Dans certains domaines comme ceux de l'environnement (réchauffement climatique, pollution, nucléaire...), de la santé publique (amiante, épidémies, transidentité...) et des politiques urbaines (aménagement du territoire, médiation urbaine...) se constituent des espaces de conflictualité entre paroles institutionnelles et paroles collectives « alternatives ». Ainsi, par exemple, de nombreuses associations proposent, parallèlement à leur activité principale, un étayage juridique ou des rapports d'expérience en vue de guider leurs membres dans leurs démarches et d'organiser une défense collective. En d'autres termes, des individus aussi bien que des collectifs tentent de s'emparer de la figure de l'expert.

En outre, avec l'émergence des technologies de l'information et de la communication numériques, de nouvelles possibilités actancielles apparaissent : la recherche, la production et la circulation des savoirs ne dépendent plus de groupes restreints et localisés. Elles favorisent également l'accès à un savoir plus réactif et plus riche, multipliant ainsi les espaces publics (réseaux sociaux, sites d'hébergement de contenus...). Leur arrivée semble directement participer à la modification de l'ordre du discours (Foucault, 1971) et ouvre l'opportunité à des personnes dites profanes d'accéder à des savoirs académiques et de produire des énoncés reconnus comme légitimes sur des questions données. Par ailleurs, certains domaines, dont le journalisme, sont bousculés par l'émergence de discours produits par des usagers qui reprennent les formes et les pratiques journalistiques et participent à nourrir le débat public (journalisme citoyen, « fact checking »...).

En définitive, plutôt que de penser les savoirs profanes et experts dans leur opposition, il est plus fécond de penser leur continuité, leur interdépendance ainsi que leur hybridation. Par exemple, des individus se saisissent des savoirs académiques, se les approprient et produisent alors d'autres savoirs fondés, quant à eux, sur l'analyse de leur expérience. Ils se présentent alors en tant « qu'experts profanes » (Grimaldi, 2010).

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9h00 – 9h30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 – 9h40 : OUVERTURE DE LA JOURNEE

9h40 – 10h20 : CONFERENCE

Recevoir, observer et restituer des savoirs experts de/dans l'enquête : Mise en partage de quelques interrogations

Sarah Cordonnier (ELICO, MCF, université Lyon 2)

10h20 – 11h50 : EXPERIENCE ET DISCURSIVITE

Session de communication 1, animée par Sarah Cordonnier

L'expertise profane cannabique : Organisation de communautés en ligne et médiation des savoirs

Stéphane Djahanchahi (CIMEOS, université de Bourgogne Franche-Comté)

Yoga, entre image médiatique, connaissances théoriques et réalités vécues

Caroline Nizard (université de Lausanne)

Bienveillance et éducation : Des pratiques à théoriser ?

Camille Roelens (ECP, université Jean Monnet)

12h00 – 13h30 : BUFFET DINATOIRE

13h30 – 14h10 : CONFERENCE

La parole profane au sein du discours médiatique : Du désengagement énonciatif à la mise en place d'une communauté

Aurélien Olivesi (ELICO, MCF, Université Lyon 1, IUT Informatique)

14h10 – 15h40 : LEGITIMITES ET EXPERTISE

Session de communication 2, animée par Sarah Cordonnier

« Lui plein de sa Science, moi plein de mon bon sens » : Opposition ou co-construction des savoirs

Georges-Marie Saulnier (EDYTEM, UMR5204 CNRS, université de Savoie Mont-Blanc, Ministère de la Culture)

Les projets éoliens entre débats d'experts et stratégies citoyennes

Adeline Cherqui et Pierre-Henri Bombenger (IGD, université de Lausanne)

Pratiques participatives et production de savoirs en bibliothèque

Raphaëlle Bats (LCSP, université Paris Cité, université Paris Diderot / université de Lyon, Centre Gabriel Naudé, Esssib)

15h40 – 15h50 : PAUSE

15h50 – 17h20 : COPRODUCTION ET PARTICIPATION

Session de communication 3, animée par Camille Bernetière (Chercheure postdoctorale, Sciences Po Lyon)

L'épidémie de VIH/sida ou la redistribution des cartes du pouvoir entre soignants et soignés

Christian Andreo (Directeur Général Adjoint de l'association AIDES, Paris)

Les savoirs hybrides dans les dispositifs de réduction des risques liés à l'usage de drogue

Nina Tissot (Centre Max Weber, université Lyon 2)

Les rapports soignants/soignés en psychiatrie au prisme de la notion de rétablissement

Audrey Linder (HESAV, HES-SO, THEMA, université de Lausanne)

17H20 – 17H40 : SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Isabelle Garcin-Marrou (Elico, PR, Sciences Po Lyon)

I. EXPERIENCE ET DISCURSIVITE

Yoga, entre image médiatique, connaissances théoriques et réalités vécues

Caroline Nizard, sous la direction de Raphaël Rousseleau

IHAR – Université de Lausanne

Mots clés : anthropologie / yoga / expérience / discours de légitimation/ interprétation.

Abstract

Nos recherches en anthropologie portent sur les pratiquants de yoga en Suisse romande, en France et en Inde. Nos outils méthodologiques sont les entretiens semi-directifs et l'observation participante. Nous avons pour cela réalisé une soixantaine d'entretiens ethnographiques, suivi de nombreux congrès, cours de yoga, etc. Sur la question du yoga, nous nous plaçons dans la continuité des travaux de S. Newcombe (2005), J. Mallinson et M. Singleton (2017). Sur ce sujet, nous inscrivons notre réflexion dans la filiation des travaux de M. Foucault (1975) et de D. Fassin (1996).

Lors de la journée du 18 janvier, nous aborderons quatre niveaux de discours, montrerons qu'ils renvoient à des assertions différentes du yoga et spécifierons les espaces dans lesquels ils s'expriment. Ensuite, nous réinterrogerons brièvement la place du chercheur face à ce kaléidoscope. Celui-ci se doit de pointer du doigt les *a priori*, de s'adresser à ses pairs, tout en respectant et en traduisant les réalités observées. Comment le chercheur peut-il aborder tous ces aspects sans donner de préférence ni au savoir expert ni au savoir profane ?

À travers nos terrains, nous avons pu constater une pluralité de discours, d'espaces de communication et de définitions du yoga (Singleton et Mallinson, 2017). Il existe, à nos yeux, quatre groupes d'interlocuteurs : les scientifiques, les professeurs et leurs pratiquants, les fédérations et, enfin, les journaux.

Ces quatre univers cohabitent, parfois sans se côtoyer, le savoir de l'expert critiquant les pratiquants, tandis que ceux-ci reprochent aux scientifiques de ne pas comprendre l'essence du yoga, car ils restent détachés d'un principe fondamental : la pratique, l'expérience. Pourtant, les experts comparent leurs recherches aux pratiques actuelles et les pratiquants légitiment leur démarche par des recherches scientifiques. Ces relations se configurent différemment selon les groupes sociaux concernés, tantôt sous forme de concurrence, tantôt sous forme d'emprunts (utilisation de termes anatomiques, adoption de termes médicaux) mais surtout d'aménagements complémentaires.

Aujourd'hui, grâce à l'industrie florissante du bien-être, le yoga jouit dans les médias d'une image positive (Mori et Squarcini, 2008 ; Cedeström, 2016). Les journaux grand public participent à sa popularisation en tant qu'activité corporelle permettant de lutter contre le stress. Au contraire, les fédérations souhaitent se détacher de cette image en puisant dans des études scientifiques afin de valoriser sa dimension thérapeutique, médicale (Ceccomori, 2001

; Hoyez, 2006). Généralement, les scientifiques comme les fédérations émettent une critique sur le yoga pratiqué actuellement, celui-ci étant perçu comme purement physique, dénué de spiritualité et/ou de connaissances philosophiques.

Les recherches scientifiques sur le yoga peuvent se regrouper en trois catégories : celles des sanskritistes ou des indianistes spécialisés sur l'histoire des notions (Mass, 2013 ; Mallinson et Singleton, 2017 ; Birch, 2011), les textes et la philosophie ; celles des médecins qui cherchent à démontrer les bienfaits de certaines postures ; enfin celles des ethnologues qui se penchent majoritairement sur le yoga en tant que « nouveau mouvement religieux » (Altglas, 2005 ; Eisenmann, 2013). Ces scientifiques portent des regards croisés et complémentaires. À ces trois univers s'ajoute une réalité composite « des yogas » pratiqués par les personnes. Si tous les pratiquants reconnaissent la dimension physique, corporelle voire sportive du yoga, nombreux sont ceux qui défendent des dimensions philosophiques et/ou spirituelles plus poussées.

Bibliographie

- ALTGLAS, V. (2005). *Le Nouvel Hindouisme occidental*. Paris : CNRS Éditions, collection Sociologie.
- BIRCH, J. (2011). The Meaning of hatha in Early Hathayoga. *Journal of the American Oriental Society*, 131(4), 527-554.
- CECCOMORI, S. (2001). *Cent Ans de Yoga en France*. Paris : Edidit.
- CEDERSTRÖM, C., & SPICER, A. (2016). *Le syndrome du bien-être*. (trad. de l'ang. par Édouard Jacquemoud). Paris : Éditions l'Échappée.
- EISENMANN, C. (2013). *Embodied Spirituality in Yoga practice* [Conference paper].
- FASSIN, D. (1996). *L'espace politique de la santé. Essai de généalogie*. Paris : PUF.
- FOUCAULT M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- HOYEZ, A-C. (2012). *L'Espace-Monde du Yoga : Une géographie sociale et culturelle de la mondialisation des paysages thérapeutiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- MAAS, P. (2013). A Concise Historiography of Classical Yoga Philosophy. IN Eli, Franco (éd.). *Historiography and Periodization of Indian Philosophy*. Vienna : De Nobili Series.
- MALLINSON, J., & Singleton, M. (2017). *Roots of Yoga*. London : Penguin Books.
- MORI, L., & SQUARCINI, F. (2008). *Fra yoga, storia e mercato*. Roma : Carocci.
- NEWCOMBE, S. (2005). Spirituality and 'mystical religion' in contemporary society: A case study of British practitioners of the Iyengar method of yoga. *Journal of Contemporary Religion*, 20 (3), 305-322.

Bienveillance et éducation : des pratiques à théoriser ?

Camille Roelens, sous la direction de Philippe Foray

ECP – Université Jean Monnet

Mots clés : bienveillance / autorité / individualisme / autonomie / philosophie de l'éducation.

Abstract

Le thème de l'éducation bienveillante connaît aujourd'hui une fortune singulière. Invoquée par les familles, les acteurs associatifs et les formateurs d'enseignants, elle se heurte pourtant à deux types de critiques contradictoires. D'un côté, la bienveillance comme faiblesse, de l'autre comme manipulation douce. Autre paradoxe, certains la reçoivent parfois comme une théorie inapplicable en pratique, se heurtant à la nécessité de « tenir sa classe », de « gérer les choses comme elles sont », de « ne pas se faire avoir », tandis que sa pratique peine parfois à trouver un étayage théorique.

L'une des disciplines à s'être saisie de ces enjeux sont les neurosciences sociales, affectives et cognitives (Gueguen, 2014). En démontrant les effets d'une relation « soutenante » et empathique sur le développement cérébral et la mise en place des capacités relationnelles et intellectuelles, celles-ci donnent une assise objective au discours sur l'éducation bienveillante. Cela ne semble pas pour autant devoir dispenser d'une pensée philosophique sur ce concept, et plus spécifiquement sur la reconnaissance de légitimité que la bienveillance peut permettre dans le cadre d'une relation interindividuelle.

Cette démarche ne semble pas pouvoir se déployer sans partir des savoirs profanes, des pratiques de bienveillance éducative au quotidien. Toutefois, en partir ne signifie pas y rester, et l'appui sur un savoir expert peut être la condition d'une auto-évaluation constante des pratiques qui semblent inhérentes à qui accepte des responsabilités éducatives dans le contexte contemporain. Le retour réflexif sur la pratique et la confrontation théorique à la réalité du terrain sont toutes deux nécessaires à inscrire les spécificités propres des savoirs experts et profanes dans un cercle vertueux d'intercompréhension dans la conscience de sa singularité. A l'inverse, projeter arbitrairement des modèles « en chambre » sur le terrain risque de déstabiliser la pratique. Symétriquement, renvoyer arbitrairement les théoriciens à leur « déconnexion » supposée du terrain ne saurait qu'aboutir au développement d'une mentalité d'assiégés (chacun renvoyant l'autre à ses propres lacunes au lieu de penser théorie et pratique en complémentarité). Un bon climat scolaire (Debarbieux, 2015) dépend d'une symbiose entre les différents membres de la communauté éducative, tant pour le bien-être quotidien des acteurs que pour un déroulement optimal des apprentissages. Des équilibres sont trouvés empiriquement. Proposer une conceptualisation philosophique stabilisée de la bienveillance semble néanmoins pouvoir contribuer à donner une cohérence globale à des pratiques quotidiennes au-delà de leur singularité propre à chaque acteur (développant

l'intercompréhension, minimisant les risques de méprises et de tensions dans le dialogue entre parents et éducateurs).

Tâcher d'embrasser théorie et pratique de la bienveillance en éducation, réflexions expertes sur le concept et attitudes au quotidien, impose plusieurs tâches. La première serait de dépasser les deux types de préventions qu'elle soulève. Cela implique de distinguer la bienveillance de la domination comme de la démission, d'inscrire sa pratique dans une permanente réévaluation éthique. La seconde serait d'examiner ses apparentes contradictions intuitives avec d'autres objets de la philosophie de l'éducation comme de la pratique éducative que sont l'autorité, la transmission, la rationalité. La troisième serait de tenter d'en proposer une définition à la fois consistante théoriquement et compatible pratiquement. Si « les philosophes de l'éducation doivent être à la fois dedans et dehors » (Foray, 2016, p. 71), il ne peut s'agir de courir le risque de l'excès d'abstraction, ni celui d'un empirisme strict qui constaterait la diversité des pratiques profanes dans le domaine sans tenter d'en penser la légitimité englobante aux yeux des acteurs. Le propos sera donc conduit d'un point de vue philosophique, il visera à proposer une réflexion théorique sur le concept de bienveillance, mais aura été mûri dans le cadre de la pratique quotidienne de la classe. Il semble que la bienveillance puisse être envisagée comme l'un des moyens d'assurer l'autonomie des individus et de favoriser un bon climat scolaire.

Située à l'intersection de l'affectif et du rationnel, du pensable et du croyable, la bienveillance peut être un objet privilégié et fertile pour saisir un enjeu majeur de la philosophie contemporaine : le contexte démocratique est par excellence celui où les représentations subjectives des concepts et des phénomènes ont d'importantes conséquences objectives (Gauchet, 2017) car ils orientent les multiples choix qu'un individu autonome peut faire. Les représentations subjectives, la réalité objective et la théorisation philosophique ne doivent donc pas être traitées en opposition mais ensemble, dans une démarche herméneutique, en recherchant le sens.

Bibliographie

- DEBARBIEUX, E. (2015). Du "climat scolaire" : Définitions, effets et politiques publiques. *Education et formations*, 88-89, 11-29.
- FORAY, P. (2016). La description de l'expérience comme objet et méthode de la philosophie de l'éducation. *Le Télémaque*, 50, 67-72.
- GAUCHET, M. (2017). *Le nouveau monde : L'avènement de la démocratie, IV*. Paris : Gallimard.
- GUEGUEN, C. (2014). *Pour une enfance heureuse*. Paris : Robert Laffont.

L'expertise profane cannabique : organisation de communautés en ligne et médiation des savoirs

Stéphane Djahanchahi, sous la direction d'Olivier Galibert
CIMEOS – Université de Bourgogne Franche-Comté

Mots clés : communautés en ligne / santé / expertise / cannabis / cancer.

Abstract

La question du cancer et de l'efficacité de thérapies alternatives, opposées aux remèdes employés par le système biomédical, sont discutées en ligne parmi de nombreuses autres questions de santé (Romeyer, 2012), notamment sur des Services et Applications Communautaires (SACI) (Galibert, 2004). L'existence d'expérimentations de l'utilisation de cannabis sur des animaux *in vivo* ou sur des cellules cancéreuses *in vitro*¹ (Velasco, Sánchez et Guzmán, 2016) fait émerger sur certaines pages web des messages prétendant que le cannabis guérit le cancer, sous forme de revues de littérature² ou de témoignages vidéo³. En France, l'absence d'avis de l'autorité de santé sur la question du cannabis thérapeutique dans son ensemble nous pousse à vouloir observer les mécanismes ayant cours au cœur de communautés qui s'emparent de la controverse, notamment sur des forums dédiés au cannabis, sa production et ses usages.

Différentes questions de recherche découlent des processus qui se déploient autour de controverses au sein de communautés en ligne, notamment en termes de médiation des savoirs. Elles concernent la place de la parole officielle et de l'expérience profane dans la discussion des controverses, les mécanismes discursifs en jeu et les stratégies d'acteurs liées, les débats au sein des communautés en termes de formulation de consensus ou d'orientation d'usagers dans une démarche thérapeutique. Ainsi, on différencie les savoirs provenant des experts traditionnels (du système de santé), des savoirs profanes des usagers de cannabis thérapeutique qui prennent alors une valeur d'expertise par défaut, puisque l'expertise de l'autorité de santé ne reconnaît pas de vertu thérapeutique au cannabis. Ces questions concernent aussi le rôle que se donnent les communautés en ligne pour la diffusion d'informations de santé, les interactions en leur sein et leur influence sur l'espace public (Habermas, 1978 ; Negt, 2009 ; Neumann, 2016), leurs relations à l'expertise institutionnelle et à l'opinion véhiculées par les médias traditionnels. Enfin, cette recherche a pour objectif de comprendre si les échanges en ligne autour de cette controverse dessinent les contours d'une médiation des savoirs à dimension émancipatoire.

À ce stade, il semblerait que les discussions en lignes témoignent d'une forme d'opposition de la part de communautés à la sphère médiatique traditionnelle. L'expertise profane qui émerge des SACI cannabiques serait alors plus crédible que l'expertise de l'autorité de santé pour de nombreux internautes. Les usagers de ces SACI constituent des communautés de pratiques participant à la construction d'une forme d'intelligence collective qui contesterait alors la légitimité de l'avis des institutions de santé. Pour comprendre ces éléments, voire valider empiriquement ces hypothèses, une méthodologie en quatre étapes est développée. Elle est largement inspirée de la méthode de la théorie ancrée (Glaser et Strauss, 1967). Ainsi, notre méthodologie intègre des entretiens avec des spécialistes médicaux aux États-Unis et au Canada, dont les autorités de santé encadrent l'usage de cannabis à visée thérapeutique ; une analyse de sites d'information ou commerciaux⁴ liés au cannabis thérapeutique sur le plan ergonomique et sur le plan de leurs politiques de gestion, notamment de *community management* ; une approche ethnographique des communautés en ligne (Nethnographie (Kozinets, 2010)) visant à comprendre les modalités du déploiement de la controverse tout comme les processus de médiation des savoirs qui ont lieu au sein de ces communautés ; et une dernière série d'entretiens avec des *community managers* et responsables de SACI en santé liés au cannabis, avec des usagers en ligne « experts » et des représentants du système de santé.

Les premiers résultats de cette recherche nous éclairent quant au rôle des SACI dans l'accès au cannabis thérapeutique en Amérique du Nord organisé grâce à la communication numérique, notamment à travers des consultations médicales médiées par ordinateur. Pour le versant français, les résultats questionnent la médiation des savoirs en dehors du système biomédical : les politiques de *community management* des forums francophones et l'émergence d'usagers reconnus comme experts au sein de communautés en ligne. Ils renseignent aussi sur les représentations des acteurs au cœur de la controverse, notamment sur l'opportunité de l'usage de cannabis face aux traitements traditionnels pour de nombreuses affections. Ils apportent aussi une dimension nouvelle liée à l'émergence, sur des dispositifs numériques anglosaxons, d'une logique intégrative de l'expérience profane par le système de santé. Enfin, cette recherche questionne l'opportunité d'une catégorisation info-communicationnelle de l'expertise et de la figure de l'expert, tout en posant la question de l'instrumentalisation de « l'expertise cannabique » pour des intérêts marketing.

¹ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4791144/>

² <https://www.alchimiaweb.com/blogfr/82-etudes-scientifiques-efficacite-cannabis-contre-cancer/>

³ <https://www.youtube.com/watch?v=DtdDOqQMuY> ; <https://www.youtube.com/watch?v=Jz7kDvPo58w>

⁴ <https://www.leafly.com/> ; <https://www.alchimiaweb.com/fr/> ; www.cannaweb.ch ; www.cannaweed.com

Bibliographie

- GALIBERT, O. (2004). Vendre, donner, discuter. *Les Enjeux de l'information et de la communication, me 2004(1)*, 1–8.
- GLASER, B. G., & STRAUSS, A. L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. New York : A. de Gruyter.
- HABERMAS, J., & de Launay, M. B. (1978). *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
- KOZINETS, R. V. (2010). *Netnography : Doing Ethnographic Research Online*. [S.l.] : SAGE Publications.
- NEGT, O. (2009). L'espace public oppositionnel aujourd'hui. *Multitudes*, 39, 190–195.
- NEUMANN, A. (2016). Conceptualiser l'espace public oppositionnel. *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 19. En ligne : <http://journals.openedition.org/variations/753>, Consulté le 18/12/2017.
- ROMEYER, H. (2012). La santé en ligne. *Communication. Information médias théories pratiques*, 30 (1). En ligne : <http://journals.openedition.org/communication/2915#quotation>, Consulté le 18/12/2017.
- VELASCO, G., SANCHEZ, C., & GUZMAN, M. (2016). Anticancer mechanisms of cannabinoids. *Current Oncology*, 23 (Sup.2), 23–32.

II. LEGITIMITES ET EXPERTISE

« Lui plein de sa Science, moi plein de mon bon sens » : Opposition ou co-construction des savoirs?

Georges-Marie Saulnier, Docteur invité

EDYTEM – UMR5204 – CNRS – Université de Savoie Mont Blanc – Ministère de la Culture

Abstract

La découverte et l'étude du changement climatique et de ses impacts sont un exemple relativement rare d'un savoir scientifique qui s'est progressivement construit, avec son lot initial d'incertitudes et de contradictions, tout en devant transmettre des savoirs progressivement acquis aux citoyens pour inciter à une prise de conscience nécessaire et à des actions de prévention puis d'adaptation. De façon volontaire ou involontaire, les « experts » scientifiques sont en prise directe avec les « profanes » d'une manière plutôt nouvelle : il ne s'agit plus de transmettre des connaissances préalablement établies mais de partager des questionnements et des résultats obtenus au fur et à mesure d'une démarche dite scientifique. Le public découvre de son côté non plus « une science qui découvre et qui sait » mais ce qu'elle est fondamentalement : une science qui progresse en s'interrogeant.

Ces interactions « expert » - « profane » relativement nouvelles amènent leurs lots de surprises, de cocasseries, d'inquiétudes et surtout de remise en cause de la relation « expert » - « profane ». À travers des exemples, nous exposerons pourquoi cette relation se réinvente et quelques-unes des pistes abordées par certains scientifiques, avec succès mais, surtout, avec encore beaucoup de progrès à réaliser. Ces progrès seront d'autant plus grands qu'une compréhension des différents mécanismes de pensée et de construction des convictions sera partagée par tous et pour tous.

Les projets éoliens entre débats d'experts et stratégies citoyennes

Adeline Cherqui et Pierre-Henri Bombenger

IGD – HES-SO – HEIG-VD – Université de Lausanne

Mots clés : éolien / conflits territoriaux / expertises / circulation des savoirs / légitimation.

Abstract

En 2011, les autorités fédérales suisses engagent le pays dans une stratégie de transition énergétique s'appuyant notamment sur le développement de la filière éolienne. Ces processus de création des parcs éoliens suscitent de fortes oppositions et luttes territoriales. Réalisée dans le cadre de notre thèse au sein du projet FNS Gouvéole, cette communication interroge la manière dont les outsiders, c'est-à-dire les acteurs exclus du processus décisionnel (Dupuy et Halpern, 2009) d'autorisation du parc éolien mobilisent leurs ressources d'action collective pour accroître leur pouvoir et modifier/annuler le projet. Les terrains d'étude sont constitués par quatre projets éoliens situés dans le Jura suisse.

Par sa nature technique, l'activité éolienne fait l'objet d'une forte captation des discours sur les projets par une poignée d'acteurs (promoteur éolien, bureaux d'études, etc.). La localisation de ces projets énergétiques au sein de communes rurales dépourvues de services techniques prive par ailleurs les territoires d'implantation de savoir-faire endogènes pour les saisir. De fait, les élus locaux éprouvent souvent des difficultés à répondre aux questions des habitants concernant par exemple les impacts paysagers, le bruit, etc. La procédure d'autorisation retenue est celle d'un plan local d'affectation, outil d'urbanisme communal. Mais cet instrument semble peu adapté aux enjeux soulevés par cette nouvelle activité. En effet, seuls les acteurs possédant les capitaux cognitifs appropriés sont à même d'avoir une compréhension générale du projet éolien et de la procédure d'autorisation. Ainsi, les espaces de discussion offerts correspondent à des arènes de discussion, sans pour autant que ces espaces d'échanges informationnels ne correspondent à des arènes de négociation (Commaille et Jobert, 1998). Les *insiders* ne négocient qu'à la marge avec la population après l'enquête publique du plan d'affectation. Or, ce temps d'enquête n'est que de trente jours et les dossiers mis à disposition de la population font plusieurs centaines de pages. Ils demandent un niveau de connaissances techniques élevé dans les domaines de l'urbanisme et de l'énergie pour être pleinement saisis. La procédure institutionnelle renforce ainsi la position dominante de l'expert qui prend le rôle de vulgarisateur des données lors des soirées d'information au public. Présenté comme un médiateur, il fait également le tri dans les informations diffusées et apparaît en position d'expert légitime aux yeux des participants (Bombenger, 2011 ; Cadiou 2005).

Pour dépasser les contraintes qui pèsent sur leur action, nous observons que les outsiders adoptent deux stratégies concomitantes. La première approche axée autour de la mobilisation sociale s'appuie sur la diffusion de leurs argumentaires dans la presse ou encore de

manifestations de contestation au sein de l'espace social local. La seconde stratégie, de nature judiciaire, passe par la formulation d'oppositions au plan d'affectation lors de l'enquête publique. Dans ces deux stratégies, les *outsiders* mobilisent dans un premier temps leurs « savoirs d'usage », axé sur leur expérience personnelle du territoire (Sintomer, 2008). Leurs argumentaires sont alors souvent qualifiés d'émotionnels par les *insiders*. Cette stigmatisation du discours profane tend à maintenir ces acteurs dans une position dominée et à légitimer leur mise à distance des arènes de négociation. Les opposants vont dès lors chercher à faire reconnaître par les *insiders* leur « expertise citoyenne » (Sintomer, 2008) le plus souvent issue soit de leurs connaissances et compétences professionnelles (c'est par exemple, le cas des ONG environnementales) ou encore de leurs expériences dans la lutte contre les projets éoliens (comme pour les fédérations des associations locales d'opposition à l'éolien). Pour y parvenir, ils vont acquérir des connaissances techniques et/ou scientifiques sur les impacts des éoliennes, leur permettant ainsi d'accéder à un *langage autorisé* (Bourdieu, 1975) c'est-à-dire reconnu et légitimé par les acteurs dominants de l'espace social. Les *outsiders* vont également renforcer leurs ressources d'action juridique en regroupant leurs recours et en développant un partenariat avec des opposants porteurs de stratégies judiciaires similaires sur d'autres terrains.

Notre communication met ainsi en lumière les constructions discursives des *outsiders* et les effets de ces dernières sur les pratiques des porteurs de projets éoliens. Nous présenterons dans un premier temps de quelle manière les procédures institutionnelles d'autorisation des projets éoliens favorisent la conduite de projet par les discours d'expertise techniques essentiellement portés par les *insiders*. Puis, nous montrerons les stratégies notamment cognitives et discursives développées de manière réactive ou proactive par les *outsiders* pour impacter le processus décisionnel et la construction d'une légitimité à intervenir dans le débat.

Bibliographie

- BOMBENGER, P.-H. (2011). *L'urbanisme en campagne : Pratiques de planification des sols et d'aide à la décision dans des communes rurales françaises* [Thèse de doctorat d'université]. Tour : Université François Rabelais ; Montréal : Université de Québec.
- BOURDIEU, P. (1975). « Le Langage autorisé [Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 183-190.
- CADIU, S. (2005). Vers une action urbaine "moderniste" : les effets du discours des experts savants. *Sciences de la Société*, 65, 9-27.
- COMMAILLE, J., & JOBERT, B. (1998), *Les métamorphoses de la régulation politique* (L.G.D.J, Vol. 24). Paris.
- DUPUY, C., & HALPERN, C. (2009). Les politiques publiques face à leurs protestataires. *Revue française de science politique*, 59(4), 701-722.
- HAYES, G. (2002). *Environmental protest and the state in France*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- KNOEPFEL, P., LARRUE, C., & VARONE, F. (2006). *Analyse et pilotage des politiques publiques*. Zürich : Verlag Rüegger.
- SINTOMER, Y. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen ? *Raisons politiques*, 31, 115-133.

Pratiques participatives et production de savoirs en bibliothèque

Raphaëlle Bats, sous la direction d'Etienne Tassin (Paris 7) et Denis Merklen (Paris 3)

LCSP – Université Paris Cité – Université Paris Diderot – Université de Lyon – Centre Gabriel Naudé – Enssib.

Mots clés : participation / savoirs / bibliothèques / institutions culturelles.

Abstract

Depuis 2015, les bibliothèques françaises ont développé un grand nombre de pratiques participatives, comme autant d'occasions de susciter l'adhésion des habitants au projet culturel de la bibliothèque, de créer des opportunités de lien social entre différents groupes sociaux, de co-construire des politiques culturelles, de faire de la bibliothèque un lieu démocratique et *last but not least* de faire émerger des paroles et des savoirs, qui seraient plutôt ceux des habitants que ceux de l'institution. Dans le domaine culturel, ce dernier plan a été étudié en termes de contribution, aussi bien en sciences de l'information qu'en science du patrimoine, notamment à travers l'étude des projets de *crowdsourcing*. La motivation durable des contributeurs et la qualité des contributions sont les deux points forts de ces études (Strohmaier et al., 2010 ; Gerber et al., 2012 ; Brabham, 2010). En sciences politiques et en sociologie politique, le sujet est plutôt abordé en matière de consultation. Les paroles des habitants ont été étudiées sous l'angle de la mobilisation de ces savoirs, aussi bien d'un point de vue instrumental et procédurier que de celui de leur instrumentalisation par les institutions (Kivits et Jabot, 2008 ; Mazeaud et al., 2012 ; Lascoumes, 2013).

Pourtant, il reste un angle mort dans ces recherches, angle mort qui prend une nouvelle perspective en bibliothèque, à savoir la production collective de savoirs. Si certaines actions participatives en bibliothèque relèvent de la contribution, comme lors de la grande collecte, si d'autres relèvent de la consultation, en amont de rénovation ou de construction par exemple, la plupart de ces actions s'inscrivent plutôt dans des programmes culturels, qui participent à la transmission et à la médiation des savoirs. En réalité, ce sont plutôt des pratiques participatives qui s'intègrent à des événements culturels, et qui ont pour effet de mener à des formes de partenariat avec le public, alors réuni en petits groupes lors d'ateliers aboutissant à une production collective de savoirs : cartes collaboratives, expositions, spectacles, audiodescriptions, murs d'expression, articles de blog ou éléments de webradio, etc. L'axe est mis sur la co-production de savoirs et d'objets de médiation. Pourtant, cette production de savoirs ne fait l'objet d'aucune étude. Or s'attacher à étudier cette production permet d'aborder autrement la reconnaissance des savoirs profanes et leur traitement par les institutions, et notamment par une institution qui se définit comme lieu de savoir et lieu d'émancipation. Que fait la bibliothèque de ces savoirs et de ces objets ? Est-elle en capacité de faire de ces productions un savoir légitime, qui trouve sa place dans la bibliothèque, hors du

temps de l'événement ? Quelle place la bibliothèque réserve-t-elle à ces savoirs profanes produits par ses propres usagers en son propre lieu ?

À travers l'étude des actions participatives menées par la bibliothèque municipale de Lyon à l'occasion de son programme culturel « Démocratie, rêver, penser et agir ensemble », qui s'est tenu de novembre 2016 à mars 2017, nous étudierons les savoirs produits lors de ces événements, leur forme, leur création et leur devenir au sein de l'institution. Pour cela, nous suivons une méthode sociologique à base d'entretiens semi-directifs passés avec les organisateurs de l'événement et plusieurs agents de la bibliothèque, méthode que nous complétons par l'étude des documents de communication de la bibliothèque municipale de Lyon et par la recherche des traces des actions participatives presque un an après le lancement du programme.

Nous mettrons alors en lumière que, si, dans les bibliothèques, l'action de production collective semble plus importante que la production elle-même en focalisant sur l'apprentissage de l'expérience, le fait de garder dans l'ombre toutes les productions, mais aussi toutes les traces et documentations de la participation, rend celle-ci anecdotique. En nous appuyant sur les recherches menées sur l'éditorialisation par M. Vitali-Rosati (2016) ou par L. Merzeau (2013), nous en profiterons pour comprendre en quoi donner une véritable visibilité à ces productions de savoirs permettrait à la bibliothèque de redéfinir les concours de son autorité et aux bibliothécaires de se resituer comme acteur de la démocratie (Tassin, 2014).

Bibliographie

BRABHAM, D. C. (2010). Moving the crowd at threadless. *Information, Communication & Society*, 13(8), 1122-1145.

GERBER, E. M., HUL, J. S., & KUO, P.-Y. (2012). « Crowdfunding : Why People Are Motivated to Post and Fund Projects on Crowdfunding Platforms », *ACM Conference on Computer Supported Cooperative Work*, ACM.

KIVITS, J., & JABOT, F. (2008). Du débat à la décision : discours croisés d'experts, de praticiens, de citoyens. *Santé Publique*, 4 (20), 371-385.

LASCOUMES P., (2013). Information. Dans I. Casillo (dir.). *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation.

MAZEAUD A., SA VILAS BOAS, MH., & BERTHOME, G. (2012). Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés. *Participations*, 1 (2), 5-29.

MERZEAU, L. (2013), Éditorialisation collaborative d'un événement. *Communication et organisation*, 43, 105-122.

STROHMAIER, M., KÖRNER, C., & Kern, Ro. (2010). « Why Do Users Tag? Detecting Users' Motivation for Tagging in Social Tagging Systems », *Proceedings of the Fourth International AAAI Conference on Weblogs and Social*.

TASSIN, É. (2014). Ce que l'action fait à l'acteur. *Tumultes*, 1(42), 41-54.

VITALI ROSATI, M. (2016). Qu'est-ce que l'éditorialisation ? *Sens Public*, En ligne : <http://sens-public.org/article1184.html>. Consulté le 18/12/2017.

III. COPRODUCTION ET PARTICIPATION

L'épidémie de VIH/sida ou la redistribution des cartes du pouvoir entre soignants et soignés

Christian Andreo, conférencier invité

Directeur général adjoint de l'association AIDES, Paris

Mots clés : démocratie / santé / pouvoir / VIH / mobilisation.

Abstract

L'épidémie de sida a entraîné une mobilisation inédite des malades face au pouvoir médical – ou faudrait-il plutôt dire « à la perte du pouvoir médical ».⁵ Cette mobilisation des malades va constituer un facteur clé du changement de la pratique médicale qui va s'étendre à bien d'autres domaines de la santé publique et l'organisation du système de santé. Ainsi a-t-on assisté à l'irruption des malades en tant qu'acteurs de leur processus de soin, acteurs de leur prise en charge sanitaire et détenteurs d'un savoir expérimentiel qui s'avérait être le seul disponible.

L'épidémie de sida a soulevé une série de problèmes sur lesquels Foucault avait travaillé auparavant : notamment la question des rapports entre savoir et pouvoir. Se confronter à l'épidémie, c'était inévitablement réfléchir au savoir-pouvoir médical, à la notion de « santé publique », à la sexualité, à la consommation de drogues, à la place des minorités...

Dès 1963 avec *Naissance de la clinique*, il propose notamment une réflexion sur la gestion des épidémies : « Il ne saurait y avoir de médecine des épidémies que doublée d'une police ». Il soulève ainsi ce qui va être l'un des premiers enjeux éthiques fondamentaux dans le champ de la lutte contre le VIH : l'épidémie de sida va être la première épidémie gérée en « milieu ouvert », sans mesures de quarantaine. Autre sujet, mais au cœur de nos préoccupations - la question du pouvoir médical : le sida va être un révélateur (et par conséquent en porter la contestation) de la façon dont le savoir médical est traversé par l'exercice du pouvoir – particulièrement quand ce pouvoir va être en incapacité de s'exercer face à une maladie sans traitement disponible et où les tenants d'une certaine suprématie instituée vont d'une certaine façon céder à la panique, à la peur de l'autre, à la peur d'un autre différent parce qu'homosexuel, toxicomane... mais également jeune et en colère. C'est alors pour les malades le moment de multiplier les lieux de la contestation politique (le cabinet médical, les Ddass, les prisons, etc.), et ses thématiques (la représentation des malades, le fonctionnement de la recherche, etc.).

Il s'agira donc de montrer comment l'irruption d'une maladie sans solution médicale a redistribué les cartes : plongeant les uns dans la peur et l'impuissance (les 2 étant bien entendu

liés) et amenant les autres à inventer des formes inédites de mobilisation. En 1984, en France, la lutte contre le sida n'existe pas. Le jour de la mort de Foucault, Daniel Defert, son compagnon, apprend la cause du décès. Les médecins la lui avaient cachée, ils lui avaient menti : « Mais s'il avait le sida, je vous aurais examiné ». L'idée de la création de AIDES par Daniel vient de là : faire obstacle au « droit sur la vie » - et sur la mort - que s'arroge le médecin en privant le malade d'un « rapport de vérité avec son diagnostic et avec son entourage ». La première impulsion se formule donc en termes foucauldien : savoir, pouvoir et vérité.

Dans un premier temps, une grande partie de la lutte contre le sida va consister en une prise de parole par ceux qui ne l'ont pas : les malades, bien sûr, mais aussi ceux qui sont concernés au premier plan : les pédés, les putes et les toxicos : tous ceux qui bousculent les lignes de la société, qui font peur, que l'on ne connaît pas, qui étaient plus ou moins cachés jusqu'à présent. Et tous vont apprendre que la prise de parole, sans qu'on la leur ait *donnée*, de ceux qui ne l'ont pas, est *en soi* une lutte. En l'absence de toute perspective de soin, il fallait bien commencer par quelque chose : choisir de mourir en connaissance de cause, par exemple.

Ainsi a-t-on vu des malades :

- 1) S'approprier le savoir scientifique – tellement limité au début - et substituer à l'expertise médicale « classique », ce savoir de l'épreuve de la maladie : l'expérience de la maladie comme expertise.
- 2) Contester les normes scientifiques qui gouvernent les stratégies de recherche et les critères de preuve en matière d'efficacité des médicaments ;
- 3) En proposer d'autres, plus efficaces parce que plus éthiques, susceptibles à ce titre de transformer la matière passive des malades « cobayes » en acteurs à part entière de la recherche. D'un côté, on se proposait de diffuser un savoir scientifique jusqu'alors confisqué pour permettre aux malades de reprendre du pouvoir dans le cadre inégal du colloque singulier avec leur médecin. De l'autre, il s'agissait plus radicalement de transformer les modalités mêmes de la science, en rejetant, conformément au mot d'ordre de Foucault, *et* le scientisme, *et* « le refus sceptique ou relativiste de toute vérité attestée ».

Clairement, l'absence de solution médicale à l'épidémie de sida a changé la relation entre médecins et malades. Un an avant la création de AIDES, en 1983 les malades avaient pris la parole durant la conférence de Denver et avaient demandé à être impliqués dans toutes les décisions les concernant ainsi que la reconnaissance de leur expérience de la maladie. Le message était clair : « étant donné que vous ne pouvez rien faire pour sauver nos vies, écoutez au moins ce que nous avons à dire sur notre vécu de la maladie et reconnaissez-nous comme les maîtres de nos propres vies ».

Ceci n'était que le début, les premières pierres de l'édifice étaient posées, personne ne pensait que le combat allait être aussi long. De nouvelles formes de participation allaient émerger, jusqu'à leur institutionnalisation dans ce qu'il conviendra d'appeler la démocratie en santé.

Au risque d'y perdre notre âme ?

⁵ Merci à Philippe Mangeot pour son article dans la revue « Vacarme » véritable point de départ de cette intervention

Les savoirs hybrides dans les dispositifs de réduction des risques liés à l'usage de drogue

Tissot Nina, sous la direction de Michel Peroni

Centre Max Weber – Université Lyon 2

Mots clés : enquête / expérience / pragmatisme / savoirs hybrides / usage de drogues.

Abstract

Cette communication repose sur un travail de recherche que nous menons dans le cadre d'un doctorat en sociologie. Le matériel étudié est principalement constitué d'ethnographies de scènes d'échanges quotidiennes entre les usagers de drogues accueillis dans un centre de réduction des risques (RDR) et les professionnels qui y travaillent, dont nous faisons partie. Les données récoltées concernent deux scènes spécifiques : d'une part, les situations de délivrance de matériel de consommation à moindre risques (seringues, cuillères, filtres, etc.) et, d'autre part, les temps d'entretiens qui ont lieu lors des analyses de produits, en amont de la collecte et lors du rendu de résultats de la composition moléculaire de ceux-ci (concentration et produits de coupe). Ces dispositifs technico-chimiques, paraissent particulièrement intéressants pour interroger, au sein des échanges entre professionnels et usagers, la manière dont différents types de compétences et de connaissances sont mobilisées, accréditées, et comment ces savoirs dialoguent entre eux, notamment pour aboutir à des formes de savoirs que nous pourrions qualifier d'« hybrides ».

Dans un premier temps, la lecture pragmatiste que nous proposons de ces scènes permet de saisir des mouvements d'enquête à l'œuvre, en s'appuyant sur la définition proposée par John Dewey (1993) des enquêtes sociales, qui concernent des « situations indéterminées », problématiques, conduisant les individus à envisager des hypothèses et à tenter d'abolir le doute par l'expérimentation, afin d'aboutir à une situation « unifiée » permettant d'orienter leur choix. Il rapproche ainsi la nature et les modalités des formes d'enquêtes sociales de l'enquête à visée scientifique. Le mouvement d'enquête dont nous parlons concerne ainsi d'une part les usagers, qui, dans la pratique de consommation, mobilisent et élaborent des savoirs d'usage (effets, mode d'obtention, de régulation, etc.) (Lalande, 2009 ; Coppel 2002), font preuve de ce que nous nommerons « technicité profane » dans le maniement du matériel, et se constituent en « entité métrologique » dans l'estimation de la composition des produits. Ainsi, nous verrons que leurs expériences ou expérimentations physiologiques, psychiques et techniques orientent leur choix de consommation et les pratiques de RDR qui les accompagnent.

Mais l'enquête concerne également les professionnels, en quête d'arguments pertinents vis-à-vis des usagers afin de construire avec eux des stratégies de réduction des risques, en mobilisant des connaissances d'une nature différente, issues de données scientifiques ou émanant d'autres types d'expériences. Nous prendrons pour exemple, entre autres, la

délivrance de nouveaux kits d'injection, tout à fait significative du processus que nous étudions : pensés à partir de tests effectués en laboratoire notamment sur les systèmes de filtration et de désinfection, ils sont ensuite proposés à l'essai aux usagers, par l'entremise des professionnels qui cherchent à convaincre ces derniers de les utiliser en adaptant leurs argumentaires et leurs pratiques de délivrance aux réticences énoncées par les usagers et en s'inspirant des techniques profanes proposées par ceux-ci. La pratique de la réduction des risques se fait ici art de la négociation, dans un jeu de circulation des connaissances et de maîtrise des techniques, entre expertises scientifiques et profanes, où se construisent de réels savoirs hybrides. L'enquête interroge ainsi les modes de production des connaissances pratiques des individus (ici usagers comme professionnels), et notre double posture, de sociologue engagée sur le terrain en tant que professionnelle également, implique dans la recherche une mise en abîme de ces questionnements relatifs aux savoirs, qui concernent tout autant le couple professionnels/usagers que le couple chercheur/professionnels.

Bibliographie

CALLON, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : La double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du Travail*, 41, 65-78.

COPPEL, A. (2002). *Peut-on civiliser les drogues ? De la guerre à la drogue à la réduction des risques*. Paris : La Découverte.

DEWEY, J. (1993). *Logique : La théorie de l'enquête*. Paris : Presses Universitaires de France.

LALANDE, A. (2009). Savoirs des usagers, de quoi parle-t-on ? *Vacarme*, 1 (46), 84-88.

ZASK, J. (2014). L'enquête sociale comme inter-objectivation. *Raisons pratiques*, 15, 141-165.

Les rapports soignants/soignés en psychiatrie au prisme de la notion de rétablissement

Audrey Linder, sous la direction de Laurence Kaufmann, en co-direction du Dr Benoît Eyraud
THEMA – Sciences sociales – Université de Lausanne et Haute École de Santé Vaud / Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HESAV / HES-SO)

Mots clés : psychiatrie / rétablissement / politiques publiques / militantisme.

Abstract

En 2003, aux Etats-Unis, la *New Freedom Commission on Mental Health* rend son rapport final⁶ – commandité par le président Bush – dans laquelle elle recommande de baser les soins psychiatriques sur la notion de rétablissement (*recovery*), afin de faciliter celui-ci (McLean, 2010). Défini par Andresen et al. (2003) comme « la réalisation d’une vie pleine et significative, d’une identité positive fondée sur l’espoir et l’autodétermination », le rétablissement est un processus qui tolère la persistance des symptômes et se construit *contre* une vision biomédicale de la guérison. Dès le début des années 2000, en Suisse romande, des psychiatres et infirmiers attentifs à l’actualité de la psychiatrie à l’international ont commencé eux aussi à parler de cette notion et à tenter de la faire connaître (Favrod et Scheder, 2004 ; Huguelet, 2007). Il faudra néanmoins attendre les années 2010 pour que le rétablissement s’impose dans les politiques de santé, en particulier dans le canton de Vaud au travers de la constitution de la filière de psychiatrie adulte basée sur le modèle du rétablissement (Antille et Resplendino, 2013).

Cette communication se propose d’aborder la question des relations soignants-soignés au prisme de l’imposition de la notion de rétablissement dans les politiques publiques. Elle s’inscrit dans le cadre d’une thèse de sociologie en cours sur les pratiques du rétablissement en Suisse romande. Les données ont été récoltées par : une observation participante de 2 ans (2013-2015) dans une unité psychiatrique de réhabilitation, fortement inspirée par le rétablissement ; une série d’entretiens (2016-2017), d’une part avec d’anciens patients de cette unité, d’autre part avec les personnes qui ont joué un rôle important dans l’implantation du rétablissement en Suisse romande ; enfin, la constitution et l’analyse d’un corpus sur le rétablissement, regroupant des publications de professionnels, des conférences et des documents d’associations suisses romandes.

Alors qu’aux Etats-Unis, l’avènement du rétablissement dans les politiques de santé est l’aboutissement de nombreuses années de militantisme des *consumers*, *ex-patients* et *survivors* (McLean, 2003 et 2010), en Suisse romande cette notion s’est imposée dans les soins de façon *top-down* par les soignants, et par là-même passablement retravaillée : nous verrons comment des enjeux financiers, notamment, ont contribué à formaliser, rigidifier et quelque peu appauvrir cette notion. De plus, le passage d’une notion *bottom-up* à *top-down* a une influence sur son aspect politique. Aux Etats-Unis, elle est le mot d’ordre des collectifs de patients et

⁶ <http://govinfo.library.unt.edu/mentalhealthcommission/reports/FinalReport/FullReport.htm>, Consulté le 29/10/2017.

joue un rôle politique décisif (Deegan, 1997 ; McLean, 1995 ; Ostrow et Adams, 2012). En Suisse romande, l’imposition *top-down*, qui prive en premier lieu le rétablissement de son potentiel politique, contribue paradoxalement à sa re-politisation, puisqu’il est mis au cœur de la formation des pairs-praticiens⁷ qui sont désormais intégrés dans les structures de soin et dans la recherche – mais pas encore dans les instances de décision.

De plus, nous verrons que les définitions du rétablissement dans les articles de psychiatres et infirmiers mettent au jour un paradoxe : la plupart des professionnels déclarent que le rétablissement est « l’affaire des usagers » (Pachoud, 2012), tout en proposant de faire de cette notion la base des soins psychiatriques (Huguelet, 2007 ; Provencher, 2006). Cela ouvre la question du rôle de la psychiatrie : si le soignant n’est qu’un accompagnant de la personne dans son rétablissement, est-ce encore du ressort de la psychiatrie en tant que médecine ?

Cette symétrisation des rapports soignants-patients en psychiatrie s’inscrit dans celle qui traverse l’ensemble de la médecine depuis quelques décennies (Charles et al., 1997 ; Pierron, 2007). L’une de ses conséquences est que, alors que les enjeux liés aux différences structurales institutionnelles étaient très clairs dans les « asiles » goffmaniens (Goffman, 1968), ils ne sont actuellement pas toujours saisis par les soignants et les patients, comme je le montrerai à l’aide de deux exemples tirés de mes observations. La transformation du rôle des soignants, qui n’accomplissent que très peu de gestes techniques mais s’inscrivent davantage dans une logique de *care* et d’accompagnement, fait que, d’après les entretiens effectués avec d’anciens patients, ils ne sont pas toujours perçus comme une véritable ressource. Le rétablissement contribuerait donc à diminuer ou à invisibiliser le rôle des soignants dans le parcours des patients.

Bibliographie

ANDRESEN, R., OADES, L., & CAPUTI, P. (2003). The experience of recovery from schizophrenia : Towards an EMPIRICALLY validated stage model, *Aust NZ J Psychiatry*, 37, 586-594.

ANTILLE, J., & RESPLENDINO, C. (2013). *Filière d’hébergement et d’accompagnement psychiatrique*. Rapport final à l’attention du Département de la Santé et de l’Action Sociale. En ligne : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/sante_social/services/soins/Rapport_fili%C3%A8re_psy.pdf, Consulté le 18/12/2017.

CHARLES C., GAFNI, A., & WHELAN, T. (1997). Shared decision-making in the medical encounter: what does it mean? (Or it takes at least two to tango), *Social science & medicine*, 44 (5), 681-692.

DEEGAN, P. (1997), Recovery and empowerment for people with psychiatric disabilities. *Social work in health care*, 25(3), 11-24.

⁷ Qui voit le jour en 2013 en Suisse romande : http://www.promentesana.org/wq_pages/tr/formation-pair-aidant/presentation.php, consulté le 29/10/2017.



ALEC-SIC est une association d'étudiants chercheurs qui proviennent de toutes les universités lyonnaises dispensant une formation de recherche en Sciences de l'Information et de la Communication. Elle regroupe des étudiants de Master 2 Recherche, des doctorants et des jeunes docteurs autour d'une idée maîtresse : l'union fait la force et facilite la qualité.

L'association organise des séminaires pour :

- échanger autour de différentes thématiques liées aux SIC (méthodes de recherche, outils, concepts, pratiques pédagogiques, etc.),
- présenter nos travaux et communications,
- accompagner les étudiants en Master 2 en SIC (aide méthodologique, notes de synthèses, mémoires, etc.).

Elle organise également des séminaires en partenariat avec le laboratoire Elico et des journées d'étude Jec'SIC, ouvertes à tout doctorant ou jeune chercheur.

L'ORGANISATION DES JEC'SIC 2018

CAMILLE BERNETIERE, Trésorière Alec-SIC, docteure en Communication et chercheure postdoctorale à Sciences Po Lyon

THOMAS BIHAY, Membre du CA Alec-SIC, doctorant en Sciences de l'information et de la communication (Elico) à Lyon 2 et ATER à Sciences Po Lyon

CONSTANCE MUHLMAYER, Secrétaire Alec-SIC et doctorante en Sciences de l'information et de la communication (Elico) à Lyon 2

MICHAËL NEXON, Président Alec-SIC et doctorant en Sciences de l'information et de la communication (Elico), Lyon 2

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Cette journée d'étude n'aurait été réalisable sans le soutien de certaines institutions. Toute l'équipe d'Alec-SIC tient dès lors à remercier chaleureusement le laboratoire Elico et l'École Doctorale EPIC 485 pour leur engagement financier et logistique en faveur de la Jec'SIC 2018.